

Informations de base

2013/0237(NLE)

NLE - Procédures non législatives

Entreprise commune pour la réalisation du système européen de nouvelle génération pour la gestion du trafic aérien (SESAR): prolongation de la durée d'existence de l'entreprise commune jusqu'en 2024

Modification Règlement (EC) No 219/2007 [2005/0235\(CNS\)](#)

Subject

3.20.01 Transport aérien de personnes et fret

3.20.01.01 Sécurité aérienne

3.50.01.05 Secteurs spécifiques de la recherche

3.50.20 Coopération et accords scientifiques et technologiques

Procédure terminée

Acte final

[Règlement 2014/0721](#)
[JO L 192 01.07.2014, p. 0001](#)

[Résumé](#)